



« Pour un Pacte de Confiance Entrepreneuriale »

Propositions de la délégation française à Mexico du G20 des Entrepreneurs au gouvernement français

12 novembre 2012



Ensemble, nous devons agir pour redresser la situation économique de la France, pour restaurer notre compétitivité, créer les emplois dont notre pays a besoin et construire un avenir qui soit porteur d'espoir.

L'enjeu est vital : Mesdames et Messieurs les Politiques, il vous appartient, avec les entrepreneurs comme avec l'ensemble des Français, d'être les acteurs de la 3^{ème} révolution industrielle. Le moment est venu d'enclencher des changements profonds pour adapter notre pays aux enjeux futurs et faire de la France un pays majeur dans l'économie du 21^{ème} siècle.

Nous prenons acte que certaines des propositions de ce pacte ont déjà été prises en compte dans le Pacte de Compétitivité présenté par le Premier Ministre.



Nos propositions

Les entrepreneurs de la délégation française du G20 YEA (Young Entrepreneur Alliance) à Mexico représentent la diversité culturelle entrepreneuriale de notre pays, qu'il s'agisse de TPE, de PME ou d'ETI, de structures locales ou internationales.

Tous ont en commun d'être au cœur de la création de valeurs, de l'innovation, de la création d'emplois et de richesse.

Vous avez besoin des entrepreneurs pour créer les emplois de demain : 88% des emplois créés en France depuis 20 ans l'ont été par les entrepreneurs et les PME.

Nous avons besoin de vous pour conduire notre pays vers la réussite.

Proposition n° 1 : Mettre la culture entrepreneuriale au cœur de notre modèle éducatif et social

Être entrepreneur, c'est prendre des risques.

La situation actuelle exige une révolution sociétale pour réhabiliter l'entreprise et l'entrepreneuriat.

Cette transformation fondamentale nécessite une refonte des mentalités en valorisant la prise de risque et la réussite, en revoyant notre système social sous l'angle de la solidarité responsable et en acceptant l'échec comme gage d'expérience.

Nous demandons :

- Que le gouvernement reconnaisse le rôle de l'entrepreneuriat comme moteur de prospérité économique et sociale, et dans la création d'emplois.
- Que soient valorisés la réussite des entreprises françaises et les parcours de leurs entrepreneurs.
- Que la culture entrepreneuriale soit intégrée à tous les stades de l'enseignement : école, lycée, université.
- Que l'entrepreneuriat devienne une grande cause nationale, pas pour 1 an, mais pour les 10 prochaines années.

Proposition n° 2 : Développer l'écosystème entrepreneurial français

Il faut :

- Dispenser l'éducation et la formation permettant aux citoyens d'acquérir l'état d'esprit, les outils qui leur donneront envie d'innover, de prendre des risques et de devenir entrepreneurs de leur destin.
- Préserver le statut de l'auto-entrepreneur et créer un statut de l'entrepreneur, pour que cela puisse être un choix de vie, reconnu par la société.
- Proposer un contrat de travail simple et flexible pour dynamiser le marché de l'emploi.
- Créer les conditions pour développer le nombre et la taille des *business angels*, des fonds de capital-risque, de capital-développement et de capital-transmission.
- Mettre en place un *Small Business Act* pour simplifier la vie des PME et mieux orienter les commandes publiques vers les PME.
- Concevoir la transmission comme une phase de développement clé pour que l'entreprise puisse le moment venu s'affranchir sereinement de son fondateur, dans un échange gagnant-gagnant entre le fondateur et le repreneur.
- Développer une culture de solidarité et de co-traitance (par opposition à la sous-traitance) avec les entreprises : relation Grands Groupes / PME, développement à l'export, respect des délais de paiement.
- Systématiser le mentorat pour les entrepreneurs.
- Simplifier et stabiliser le cadre législatif, réglementaire, fiscal car la volatilité réglementaire est mortifère pour l'entrepreneuriat.
- Souligner la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Proposition n° 3 : Dynamiser le financement des PME

Le soutien public doit s'inspirer de mesures simples et efficaces telles que le CIR. Ce soutien doit être orienté vers l'innovation, les fonds propres et l'export.

Le développement des entreprises nécessite une meilleure orientation de l'épargne des Français. Le capital d'amorçage, le capital-risque et le capital-développement sont trop faibles pour accompagner la croissance des entreprises. Les grands institutionnels de notre pays, qui captent l'épargne, n'investissent quasiment plus dans les entreprises. Il en va de même pour le financement en bourse des PME et ETI françaises cotées sur NYSE Euronext.

Quels que soient les choix fiscaux, la réorientation de l'épargne vers les entreprises passe par :

- Le développement du capital investissement avec la stabilisation des FCPI et FIP.
- La création du PEA PME et du Livret PME.
- La mise en place de places de marché de financement ad hoc. Le projet de Bourse des entreprises en France et en Europe est essentiel pour financer les PME et ETI.
- La pérennisation de France Investissement.
- La pérennisation et l'élargissement du CIR.
- L'innovation dans le financement (*crowd funding*).
- La création d'un Crédit d'Impôt Fonds Propres, pour que les PME puissent affecter une partie de leur résultat en fonds propres.
- La révision de la fiscalité des investissements réalisés en direct par les particuliers dans les TPE et PME, pour que le risque qu'ils supportent soit reconnu.



Nous devons créer un Pacte de Confiance Entrepreneurial (PCE) pour les 10 prochaines années

Parlons-nous ! Mettons en place un vrai dialogue avec les entrepreneurs. Nous avons plein de propositions constructives, concrètes, innovantes à partager.

Ensemble, soyons entrepreneurs pour l'avenir de la France.

Nous vous proposons :

- D'inviter chaque mois un ministre, un président de conseil régional ou général, un parlementaire, un haut fonctionnaire à passer 1 jour dans une PME pour comprendre et dialoguer.
- Sur le modèle allemand, de mettre en place un Conseil National d'Orientation composé d'entrepreneurs qui sera chargé de donner un avis opérationnel sur l'impact économique des lois et décisions du gouvernement sur les entreprises.
- De mettre l'entrepreneuriat au cœur de la nouvelle politique pour l'emploi, de l'enseignement et de l'innovation.
- De faire publier chaque année par les grandes entreprises et les institutions financières les résultats chiffrés de l'épargne orientée vers le financement de l'économie réelle, ainsi que ceux qui concernent le respect des délais de paiement, en en faisant une obligation légale.
- De confier à l'INSEE une mission permanente mesurant l'efficacité des politiques publiques et privées à destination des entreprises en matière d'entrepreneuriat, de PME et d'ETI, de création d'emplois, d'innovation, de financements publics et privés.
- Chaque année, de remettre et de faire discuter, par le Parlement français, le rapport annuel des actions menées et des résultats engagés dans le cadre de ce PCE.